



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DES
NATIONS UNIES
À ROME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FAO, 52^{ème} session du Comité de la (COAG)

20 au 22 octobre 2024

Déclaration FRANCE

Point 5 – Orientations stratégiques du CSA à horizon 2030

Madame la Présidente,

La France souscrit à la déclaration prononcée par la Hongrie au nom de l'Union européenne et de ses 27 Etats membres et souhaite ajouter ce qui suit à titre national.

La France salue les efforts substantiels du CSA pour éliminer les disparités persistantes entre les femmes et les hommes dans le contexte de la sécurité alimentaire et la nutrition. Nous remercions la présidente du CSA pour son soutien à l'initiative de la FAO « Commit to grow equality ».

Nous soulignons la contribution du CSA au Forum politique de haut niveau sur le développement durable. Il est très important que le CSA soit présent aussi à New York et soit un acteur de premier plan de l'agenda 2030. Nous encourageons les contributions du CSA aux travaux des autres institutions des Nations unies, ainsi que toutes les activités d'outreach conduites par la Présidente du CSA.

Nous soulignons la qualité des rapports du HLPE et l'importance des activités de communication autour du HLPE, pour contribuer à sa visibilité au niveau international

La France souligne l'importance du financement conjoint du secrétariat du CSA par les 3 agences des Nations unies à Rome. Nous encourageons la FAO et les trois agences romaines qui accueillent les réunions du MSCP à faciliter les activités et réunions du Mécanisme de la société civile.

Nous rappelons que la France finance le Mouvement de la Société Civile et des Peuples Autochtones et nous encourageons les autres membres à soutenir les différents mécanismes, lesquels constituent une caractéristique fondamentale du CSA.

Je vous remercie.